

Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 10 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-novembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Caroline Blain à Isabelle Cuenot, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Marie Destaing, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-11-093

OBJET : Décision Modificative n°1 Budget Bois 40302.

Le Maire rappelle que la section de fonctionnement du budget primitif Bois a été votée en suréquilibre et, afin de payer les dernières factures de l'année, il y a lieu d'ouvrir des crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 « charges à caractère général » d'un montant de 15 000€ selon la répartition suivante :

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Dépenses c/611 « contrats de prestations de services	10 000€	
Dépenses c/622 « rémunérations d'intermédiaire et honoraires »	5 000€	
Total D 011 « charges à caractère général »	15 000€	

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Acceptent la Décision Modificative n°1 du budget bois comme décrite dans le tableau ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20231110-2023_11_093-BF

Berger
Levrault

